

## Information des familles

La Principale du collège Alphonse Allais, l'Inspecteur du 1<sup>er</sup> degré et le maire de VAL DE REUIL sont heureux d'accueillir vos enfants dans le cadre du dispositif « Vacances apprenantes ».

### • **Date et lieu**

- Du 6 au 10 juillet 2020
- Au collège Alphonse ALLAIS pour les activités apprenantes (sauf CP/CE1 qui seront au conservatoire)
- Sur les installations culturelles, artistiques ou sportives de la ville de VAL DE REUIL ou de leurs partenaires pour les activités artistiques, culturelles, sportives ou ludiques.

### • **Organisation de la semaine:**

- Les élèves sont pris en charge sur 5 journées entières.

Chaque journée est décomposée en 2 temps : Une ½ journée consacrée au renforcement des connaissances et compétences et une ½ journée dédiée aux activités sportives et culturelles.

• 196 jeunes sont préinscrits. 19 groupes seront constitués et un planning des activités (en fonction du niveau de classe) sera communiqué aux familles avec une alternance matin après-midi avec activité apprenante et activité ludique (Ex : Lundi matin activité apprenante, mardi matin activité ludique...)

• Tous les jeunes sont attendus au collège A. ALLAIS le matin. Un appel sera fait et les encadrants prendront en charge leur groupe (moins de 12 élèves/groupe).

*Si un enfant est souffrant, il ne doit pas venir : les familles devront avertir le collège Alphonse Allais au 02 32 59 04 26.*

Les familles des enfants du 1<sup>er</sup> degré (CP à CM2) viendront chercher leurs enfants le soir (les collégiens peuvent rentrer chez eux en autonomie).

### • **Horaires**

Pour les élèves démarrant la journée par des activités ludiques, l'heure de rassemblement au collège Alphonse Allais est 8h30 et pour les activités apprenantes l'heure de rassemblement au collège Alphonse Allais est 8h45.

	Activités ludiques	Activité Apprenantes
Arrivée	8h30	8h45
Sortie	17h	16h30

### • **Le service de demi-pension**

Il est gratuit et obligatoire. Il est assuré sous forme de lunch box. (Seuls les enfants souffrant d'allergie alimentaire devront apporter leur repas).

Cette semaine sera encadrée par des enseignants du 1<sup>er</sup> et ou du 2<sup>nd</sup> degré dans les locaux du collège pour les temps dédiés aux apprentissages et des animateurs, intervenant associatifs sur les structures de la ville ou sur des structures d'accueil extérieur pour les autres temps d'activités.

### • **Protocole sanitaire**

Le protocole sanitaire lié à la crise du coronavirus continue à s'appliquer durant le dispositif : Gestes barrières, lavage des mains, distanciation de 1 m latéral. (Dans le cas où la distanciation physique ne peut être assurée, les collégiens devront porter un masque). Une récréation décalée sera mise en place entre écoliers et collégiens sur le collège sous la responsabilité des encadrants.